

Élaboration prescrite le 28/09/2016
Dossier arrêté le 30/06/2023
PLUI approuvé le 03/04/2024



Servitudes d'utilité publique

Thème des équipements sportifs

JS1 - Équipements sportifs protégés

Thème des télécommunications

PT2LH - Zone spéciale de dégagement

Thème du transport et de la distribution d'électricité

I4 - Lignes électriques 2ème catégorie

réseau-hta

réseau-souterrain-hta

poste électrique

I4 - Lignes électriques 3ème catégorie

Ligne THT 63 kV

Ligne THT 225kV

Thème de l'implantation

EL7 - Servitude d'alignement

Thème des risques

PM1 - PPRM Mouvements de terrain

ZONE 1

ZONE 2

ZONE 3

Thème du patrimoine

AC4 - ZPPAUP devenu SPP

AC1 - Monuments historiques

AC1 - Périmètre protection MH

AC1 - PDA Bourg d'Orgelet et Hameau de Sézéria

Thème de l'hygiène et de l'eau

AS1 - Périmètre de protection immédiate

AS1 - Périmètre de protection rapprochée

AS1 - Périmètre de protection éloignée

AS1 - captages

La servitude PT3 n'a pas pu être représentée faute de données suffisantes.
Il est nécessaire de contacter le gestionnaire en cas de travaux.

